

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

## AMENDEMENT

N ° II-CF955

présenté par  
M. Gouffier Valente

-----

### ARTICLE 49

#### ETAT B

**Mission « Aide publique au développement »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.